

Discours de Véronique MIQUELLY, Maire d'Auriol



C'est avec une vive émotion que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à une grande dame : Madame Lucienne Martin, notre Lucienne.

Au-delà de la peine personnelle que je ressens, comme toutes celles et tous ceux, ici présents, qui ont eu la chance de la côtoyer, sa famille, ses amis, des élus, et les très nombreux agents municipaux qui ont travaillé à ses côtés, c'est aussi la commune d'AURIOL qui est en deuil.

Et puis nous sommes le 20 août, c'est pour nous les Auriolais un jour symbolique, puisque c'est celui de la Libération de notre village. Certains y verront du hasard, moi j'y vois un symbole, un sacré clin d'œil du destin pour honorer, et accompagner Lucienne vers sa dernière demeure, elle, qui s'est longtemps battue, dans ses fonctions d'élue, pour son village, et dont elle a été premier magistrat de 1973 à 2001.

Lucienne Martin était appréciée pour son charisme, son caractère bien trempé. Elle était reconnue de tous, et notamment pour son parcours politique, elle s'était engagée pour servir sa commune en devenant conseillère municipale à l'enseignement, aux affaires sociales, aux fêtes et à la jeunesse dès 1965, avant de devenir première adjointe en 1971.

Rappelons-nous qu'à cette époque, la parité en politique n'existait pas, mais pour autant, tous ses colistiers avaient su reconnaître en elle des qualités de leader, une meneuse d'hommes, comme beaucoup d'agents diront d'elle, parfois sévère, mais toujours juste, à l'écoute des arguments de chacun pour prendre ses décisions, dont elle ne démorait plus quand elles étaient prises.

En 1973, elle deviendra ainsi, sans surprise, à 36 ans, la première femme à occuper la fonction de Maire dans les Bouches du Rhône ! Quelle fierté pour elle, pour sa famille, et pour nous tous, Auriolais.

Lucienne a su concilier une vie de famille bien remplie avec ses trois enfants, et sa vocation de maire qui on le sait tous, demande une disponibilité importante.

Je ne pourrais pas dérouler la liste des trop nombreux projets qu'elle a initiés au cours de ses différents mandats tant celle-ci serait longue. Je n'en citerai que quelques-uns.

D'abord, celui de la création du groupe scolaire Louis Aragon en 1978 au Hameau de La Bardeline. Cet exemple illustre, à mon sens, le profond attachement qu'elle portait à la jeunesse, sa volonté de construire pour les générations futures et un engagement très fort pour l'instruction laïque.

On peut citer, également, la construction du collège d'Auriol, pour lequel elle s'est battue afin d'obtenir son implantation à Auriol plutôt qu'à La Bouilladisse.

Ou encore la création du Comité Communal Feux et Forêt qui vient de fêter ses 50 ans, la construction de la caserne des pompiers Paul Borgialli au Quartier des Artauds, la construction de la maison de retraite publique intercommunale Roquevaire - Auriol, la création du CCAS, la construction de la crèche les Pitchounets ...

Elle aura toute sa vie, initié, accompagné, puis suivi, toujours là, jamais très loin, la transformation de son village.

Notre amitié et notre rapprochement en a surpris certains. Même si nous n'étions pas du même bord politique, nous avons finalement beaucoup de points communs. Nos racines déjà, ancrées ici, à Auriol, sur ces terres, qui nous donnent cette force et cette volonté de nous battre pour ce qui nous semble juste et bon pour notre commune. Nous partageons, aussi, la satisfaction de voir vivre notre village avec des citoyens heureux d'y fonder une famille, de disposer des équipements nécessaires à leur bien-être, à toutes les grandes étapes de leur vie dans cet écrin verdoyant qui est le nôtre.

Lucienne a toujours été pour moi un exemple. Elle a déployé toute sa vie, au travers de ses différents mandats d'élue, une grande énergie pour se battre pour ses idées et ses idéaux.

Et puis, elle était à l'écoute, tout le temps, en prise directe avec ses administrés. Dans son livre, « une vie de passions », un titre qui lui allait tellement bien, Lucienne évoquait les rendez-vous pris avec les habitants pour écouter leurs problèmes, leurs soucis. Elle prenait à cœur son rôle d'élue de proximité, un lien que nous maintenons aussi avec les moyens modernes mis à notre disposition de nos jours. Les réseaux sociaux, des systèmes technologiques dont Lucienne s'était d'ailleurs emparée et familiarisée car on la retrouvait souvent à commenter des publications sur Facebook et dans les groupes d'Auriol !

Je dois vous avouer que je recevais parfois très tôt le matin, un petit SMS envoyé par Lucienne pour me signaler une rue mal nettoyée. Ou un appel encore plus tôt pour me parler d'un administré qui avait besoin d'aide. Elle ne décrochait jamais de la vie communale, de son cher village d'Auriol.

Je garderai cette image d'elle à l'installation de notre équipe en 2020, solide, le regard franc et droit. Elle était tellement fière de poser pour la photo souvenir aux côtés de son petit-fils Gabriel, mon plus jeune conseiller municipal.

Et pendant l'année qui a suivi, elle a été très présente pour moi, encore et toujours à mon écoute, à me prodiguer des conseils, à m'aider avec toute sa bienveillance pour démarrer ce mandat de Maire dans les meilleures conditions possibles au vu du contexte, avec toute l'expérience qu'elle avait acquise dans la gestion de notre ville au fil des décennies, avec son analyse, souvent fine, des situations.

Ce qui me pèse le plus aujourd'hui, outre sa disparition, c'est qu'il y a quelques jours à peine, je l'avais contactée pour lui annoncer que je lui remettrais prochainement, au cours d'une cérémonie officielle, la médaille de Maire honoraire de la commune d'Auriol. Au-delà du décorum, c'était surtout un symbole, celui de son engagement sans faille pour sa ville et ses administrés. Elle a été très émue par cette nouvelle. Cela aurait été pour moi une belle occasion de saluer son investissement pour notre commune et de lui offrir ainsi une reconnaissance légitime pour le travail accompli.

Enfin, toutes mes pensées vont à présent à sa famille, à ses filles Evelyne et Fabienne, à son fils Roger, à ses petits-enfants - plus particulièrement, Gabriel qui poursuit à mes côtés cet engagement familial pour sa commune - et à ses arrières petits-enfants. Je sais que le manque sera énorme.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vous demanderai maintenant, d'observer une minute de silence à la mémoire de notre maire honoraire, Madame Lucienne Martin.